

سلطة ضبط البريد والاتصالات الإلكترونية

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

2024

ARPCE par les chiffres

 01, Rue Kaddour Rahim Hussein Dey 16005 Alger

 info@arpce.dz

 +213 (0) 23 77 16 64 / +213 (0) 23 77 16 67

 3333

 www.arpce.dz



Encadrement des marchés régulés :

- **Treize (13)** décisions portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre des trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile, pour non-respect de leurs obligations de couverture et de qualité de service, pour un montant global de **1 053 325 166,30 DA** ;
- **Une (1)** décision portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre d'un opérateur de service de communications électroniques ;
- **Huit (8)** décisions portant application de sanctions pécuniaires à l'encontre des opérateurs des services de la poste.

De l'interconnexion des réseaux et du partage d'infrastructures :

- **Quatre (4)** décisions portant approbation des catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile ;
- **Trois (3)** résolutions d'amendement des catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie mobile.

Examen de conformité des offres :

- **Soixante – cinq (65)** offres relatives à la téléphonie fixe et mobile, dont soixante-deux (62) offres permanentes et promotionnelles et trois (3) offres de services.

Campagnes de contrôle :

- **Deux (2)** opérations de contrôle de l'identification des abonnés des trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile ;
- **Six (6)** missions de contrôle du processus de digitalisation de l'identification des abonnés mis en place par les trois (3) opérateurs de la téléphonie mobile ;
- **Quatre-vingt-douze (92)** missions de contrôle des opérateurs de fourniture des services de communications électroniques au public relevant du régime de l'autorisation générale ;
- **Onze (11)** missions de contrôle de l'exposition du public au champ électromagnétique ;
- **Douze (12)** missions de contrôle des opérateurs des services de la poste.

Activités liées à la fourniture des services de communications électroniques :

- **Dix-huit (18)** autorisations générales (nouvelles demandes) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Trois (3)** autorisations générales (régularisations) pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Deux (2)** autorisations générales portant extension de services pour l'établissement, l'exploitation et/ou la fourniture des services de communications électroniques au public ;
- **Trois (3)** décisions d'annulation des autorisations d'établissement, d'exploitation et/ou de fourniture des services de communications électroniques au public.

Activités liées à la fourniture des services postaux :

- **Un (1)** renouvellement d'autorisation d'exploitation des services du courrier accéléré international (CAI) ;
- **Dix-neuf (19)** certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration (régime intérieur) ;
- **Cinq (5)** décisions de retrait des certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration.

Activités liées à l'exploitation des équipements et logiciels sensibles :

- **Cent soixante-sept (167)** autorisations d'exploitation d'équipements et logiciels sensibles ont été délivrées.

Activités liées à l'homologation des équipements de communications électroniques :

- **Cinq cent quarante (540)** certificats de conformité délivrés pour des équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés à un réseau ouvert au public.

Accompagnement des acteurs du numérique

- **Huit cent soixante-quatorze (874)** demandes d'information en matière d'homologation ont été traitées ;
- **Cent quarante-huit (148)** demandes introduites en ligne ont été traitées.

Gestion des ressources en numérotation :

- **Neuf (9)** numéros courts/longs attribués ;
- **Cinq (5)** numéros courts renouvelés ;
- **Onze (11)** numéros courts/longs résiliés ;
- **Deux (2)** blocs de numéros attribués, d'une capacité d'un million chacun, pour deux opérateurs de la téléphonie mobile.

Assignment des ressources spectrales :

- Modification de canal dans la bande 8 GHz assignée aux opérateurs « Algérie Télécom SPA » et « Algérie Télécom Mobile SPA ».

Protection des droits des abonnés :

- **Six mille cinquante-neuf (6059)** réclamations introduites à l'encontre des différents opérateurs ont été traitées.

L'ARPCE consultée :

- **Huit (8) résolutions** portant avis et recommandations de l'Autorité de régulation dans le cadre des dispositions de l'article 14 de la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, principalement sur :
 - Projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de type V.SAT et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « ALGERIE TELECOM SATELLITE Spa » ;
 - Projet d'arrêté portant approbation de la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture, par un réseau public de télécommunications mobiles, des localités à faible densité de population à la société « OPTIMUM TELECOM ALGERIE Spa » ;
 - Projet d'arrêté portant approbation de la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture, par un réseau public de télécommunications mobiles, des localités à faible densité de population à la société « WATANIYA TELECOM ALGERIE SPA » ;
 - Renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de type V.SAT et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « OPTIMUM TELECOM ALGERIE S.P.A » ;
 - Projets d'arrêtés portant respectivement abrogation de l'arrêté du 6 aout 2017 portant approbation de l'attribution de la fourniture du SUT dans les régions frontalières notamment celles du sud à l'opérateur « ALGERIE TELECOM SPA » et la modification de l'arrêté du 3 février 2019 portant approbation du contenu et la rémunération afférents à la confirmation de la fourniture du service universel des communications électroniques par les opérateurs publics de télécommunications ;
 - Projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de type V.SAT et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « ALGERIE TELECOM SATELLITE Spa » ;
 - Projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de type V.SAT et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société « OPTIMUM TELECOM ALGERIE S.P.A » ;
 - Demande de renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau ouvert au public de communications personnelles mobiles mondiales par satellites, de type GMPCS, et de fourniture de services de communications électroniques au public, introduite par l'opérateur « ALGERIE TELECOM SATELLITE SPA ».

Fourniture du service universel des communications électroniques :

- Publication des résultats de l'évaluation des offres relatives à l'adjudication par appel à la concurrence N° 01/2023, destinée aux opérateurs de communications électroniques, titulaires de licence d'établissement et d'exploitation de réseau public de télécommunications mobiles, pour la fourniture du service universel des communications électroniques pour la couverture de 1400 localités à faible densité de population.

Participation de l'ARPCE aux événements :

- **Six (6)** participations à des événements internationaux :
 - Le Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI+20) 2024 ;
 - Le symposium mondial des Régulateurs GSR 24 ;
 - L'Assemblée mondiale de Normalisation des Télécommunications AMNT-24 ;
 - L'atelier régional iCodi sur les nouvelles initiatives régionales arabes de l'UIT ;
 - L'atelier sur l'Avenir Mobile organisé par la GSMA ;
 - La 3^{ème} table ronde de l'EG-ATRC.
- **Une (1)** participation à un événement national (CTO-2024).